



Conseil exécutif 2017-2018

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #9 - Automne 2017

Vendredi le 24 novembre 2017

Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présents: Isabelle Simard

Kolia Frare

Nicolas Delisle-Godin

Antoine Poirier-Godon

Catherine Bernard

Isabelle Simard

Observateurs:

Sébastien Michaelis

Nicolas Goudreault

1. Ouverture de la réunion

Antoine Poirier-Godon déclare l'ouverture de l'assemblée à 11h38.

2. Désignation du praesidium

Isabelle Simard propose Antoine Poirier-Godon à la présidence d'assemblée et Kolia Frare au secrétariat d'assemblée. Kolia appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Isabelle propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Kolia appuie.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. 24 octobre

Isabelle propose l'adoption du procès verbal du CE du 24 octobre. Catherine appui. Adopté à l'unanimité.

4.2. 31 octobre

Isabelle propose l'adoption du procès verbal du CE du 31 octobre. Catherine appui. Adopté à l'unanimité.

5. Dossiers interne

5.1. Comité CommonLaw

Antoine propose de nommer Celya Belayadi au poste de coordonnatrice du comité. Nicolas appui.

Catherine : Si on nomme Celya, est-ce qu'elle a le droit de recruter d'autres membres dans le comité?

Antoine : Non. Je lui ai dit qu'elle a droit de faire des démarches, mais le processus sélectif se fait en AG. Ça n'est pas qu'elle ne peut pas le faire, mais ça va leur mettre ça dans la tête.

Nicolas : Je suis pas d'accord avec ce qu'Antoine a dit, en aucun cas on ne devrait permettre de demander des CV et des lettres de présentation, approcher le monde à l'avance ok, mais cela rend plus facile de légitimer l'élection de personnes alors que ça va contre le concept d'élire le monde en AG. On ne devrait pas inciter les gens à commencer à choisir du monde avant que des élections soient faites en AG

Antoine : Il y a une coutume assez présente dans la fac, mais en temps que CE on ne devrait pas encourager ça.

Kolia : La coutume de cela, ce n'est pas pour des comités officiels, c'est dans des comités tel que le CDAI, donc je ne crois pas que ça ait lieu ici.

Antoine : On le fait pour le CA et les candidatures moussées sont monnaie courante dans les autres comités. Mais encore une fois, je crois que la position du CE doit être de réitérer que le processus sélectif se fait en AG et que les demandes de CVs n'ont pas leur place.

Adopté à l'unanimité

Nicolas : On a trop de comités, et je me questionne sur la pertinence du comité Common Law en tant que comité officiel de l'AGED. Il faudrait changer notre structure. Ça se fait dans toutes les autres assos, les gens qui veulent s'impliquer dans le comité seront décidés à l'interne, et s'ils ont besoin d'aide à être encadrés on pourrait le faire, mais les seuls comités à être votés en AG seront ceux ayant un gros impact financier ou ayant de forts actes de représentations pour l'AGED, sinon les autres se géreront eux-mêmes. On les garde comme comités de l'AGED, mais cela permet de mieux former le comité et l'identifier à la fac, et l'AG peut leur donner une orientation.

Isabelle : Je ne comprend pas ce que tu veux dire par les enlever de l'AGED, je crois que si une personne a ressenti le besoin de créer le comité, on devrait lui permettre de le faire, sous condition de l'acceptation de l'AG.

Mickaël : Tu parles de se gérer à l'interne, le seul point est que ça puisse faire de la préférence à l'interne du comité?

Nicolas : Tous les processus pour la sélection doivent quand même se faire par processus démocratique. La seule différence est que ceux qui n'ont pas d'intérêt pour ce comité ne sont pas obligés de se présenter. Ceux qui n'ont pas d'intérêt n'ont pas assez de temps de toute façon suite à une présentation de une minute. Ça serait un processus informel, on donnerait des dates pour faire les élections des comités, sinon on va les gérer nous-même, ça éviterait les AG de huit heures.

Antoine propose de mandater Isabelle de restructurer l'organisation des comités et le fonctionnement des élections. Nicolas appuie.

Adopté à l'unanimité

6. **Dossiers professionnels**
7. **Dossiers communication**
8. **Dossiers externes**
9. **Dossiers académiques**
10. **Dossiers administratifs**
11. **Dossiers financiers**
12. **Dossiers des activités étudiantes**
13. **Varia**

13.1 Point Sébastien Michaelis

Sébastien : Point informatif, coordonnateur à la vie étudiante (ressource). Fait une tournée des CE d'assoc. Normalement il travaille sur une base personnelle et avec la FEUS REMDUS, CFAK, etc. Rapprochement avec les CE facultaires pour rappeler qui ils sont et ce qu'ils font, afin de créer un contact direct.

Croient à une aide externe pour l'auto-développement. Ne remplace pas les contacts au sein de la direction, est plus au niveau administratif. A listé les services dans un document envoyé à Antoine. Sébastien s'occupe de ce qui est financement, information référence pour les activités, pour les idées de projets, questionnements, permis, location de matériel, etc

Offre du soutien de mesures, par exemple pour le changement de nom de l'AGED. Conciliation, médiation entre étudiants dans des cas hors du cadre académique (académiques = faculté).

Par contre quand c'est entre des étudiants et les étudiantes ont besoin d'une aide pour l'assistance il peut donner un soutien.

Sa collègue Mylène gère questions informations, par exemple bugs informatiques. Application de Vincent Ducharme pour scanner les cartes étudiantes, présences dans les AG, listes à jour à la semaine, à partir de la base de données du registraire, afin de savoir si l'étudiant est membre de l'asso. Possible de générer une liste de présence pour les PV. Mylène s'occupe aussi de la reconnaissance de l'implication.

Isabelle : On a procédé à une modification de notre notion de membre pour l'été, afin de permettre aux membres de voter pendant les AG d'été, avec qui on communique?

Sébastien : C'est mieux de communiquer avec Vincent, il va pouvoir faire les ajustements, il veut que l'application serve pour les associations.

Mickaël : Vous avez parlé d'aider les associations, par rapport aux déclarations de revenus, au niveau fiscal, que pouvez-vous faire?

Sébastien : Je vous ai aussi envoyé un deuxième PDF décrivant les obligations des personnes morales, je peux orienter sur les ressources mais pas remplir le formulaire pour toi. J'ai aussi des contacts avec des avocats fiscalistes qui s'occupent d'OBNL, avec une expertise professionnelle que je n'ai pas. Vous devez vous assurer que ce qui est sur cette feuille est fait, je n'irai pas vérifier si c'est fait dans vos déclarations.

Certaines assos font affaire avec des techniciens externes, des employés, des fois payés quelques centaines de dollars pour payer un comptable à temps partiel qui reste alors que l'exécutif change, ça peut valoir la peine. J'ai aussi des contacts pour ça. Si on n'a pas d'employés, on n'est pas inscrit au registre des employeurs, ça fait moins de paperasse mais il reste des documents à remplir, et si la tâche n'est pas remplie par l'exécutif, la tâche est à faire à l'externe.

Antoine : Considérant les possibilités de financement, on a entendu cette semaine qu'il est possible de chercher du financement pour des activités à caractère culturel. Est-ce que dans le site on a un endroit auquel se référer?

Sébastien : Oui, dans le document, il y a un lien. Si c'est produit au Granada, vous avez droit à des fonds, il y a un rabais. Par contre je ne peux pas aider des activités de levée de fonds, mais lorsque le but de l'activité est de s'autofinancer, ça je peux. Je vous encourage à aller fouiller dans ça. Toutes les adresses en vert dans mon document sont bonnes pour vous, et je vous encourage aussi à communiquer ça une fois ou deux par session à vos membres, pour les informer ou leur rappeler. Plus on en parle souvent plus les étudiants seront au courant des ressources à leurs disposition.

Catherine : Concernant la médiation en cas de conflits, comment est-ce que ça fonctionne?

Sébastien : Il faut qu'ils nous écrivent directement. Ça se passe généralement quand ça ne va plus entre deux personnes et qu'un certain niveau problématique a été atteint. Ça doit se faire sur une base volontaire et c'est de nature informelle. Ce n'est pas une plainte, c'est pour essayer de régler des problèmes.

13.2 Allô Retour

Nicolas Goudreault (organisme allo retour) : C'est un service de raccompagnement à pied suite aux événements du jeudi soir. On a commencé à définir notre rôle, entre autre de s'occuper des personnes en état d'ébriété dans les événements sociaux. On essaie de s'assurer que tout se déroule bien et d'identifier des situations à risque. On essaie également de cibler des gens qui pourraient avoir besoin d'aide pour les guider ou leur apporter un coup de main. Mon but aujourd'hui est de demander votre appui au projet. On aimerait entre-autre avoir plus de visibilité chez les étudiants en droit.

Mickaël : est-ce que vous êtes identifiés?

Nicolas Goudreault : On a des dossards avec une identification dans le dos et on se promène toujours en groupe. On est 25 bénévoles en tout mais on en a environ 15 qui sont très actifs. Ça fait 2 à 3 équipes qui peuvent se promener.

Mickael : Est-ce que vous avez une formation premier secouristes?

Nicolas Goudreault : non, mais on va avoir une formation sur les substances psychoactive. On a déjà une formation CALACS pour les victimes d'agression sexuelle

Nicolas Delisle-Godin : Qu'est-ce que vous cherchez comme partenariat avec les assos?

Nicolas Goudreault : Surtout de la promotion, pour que les gens savent que notre service existe, on a par exemple des autocollants avec notre numéro. Sinon, peut-être dans les événements, l'animateur de la soirée pourrait mentionner notre existence.

Catherine : Comment vous formez vos équipes? Voulez-vous que dans la publicité on dise que vous recherchez également des bénévoles?

Nicolas Goudreault : Ça serait bien également de mentionner qu'on est à la recherche de bénévoles, il n'y a pas de limite, c'est ouvert à tous les étudiants.

Isabelle : Est-ce que vous restez sur le campus?

Nicolas Goudreault : On a un certain rayon, mais oui on reste plus sur le campus puisqu'on est assuré sur le campus de l'université et les environs. SI on voulait aller dans les afters, il faudrait trouver d'autres moyens.

Nicolas propose de mandater Kolia de regarder les différentes possibilités de publications et promotion de l'organisme Allô Retour.

Adopté à l'unanimité

Antoine : Par rapport à Ottawa, de quelle façon y a-t-il des ponts possibles à faire, là-bas il élargissent le service, est-ce que c'est possible ici?

Nicolas Goudreault : Il faudrait y réfléchir, on est limité à rester pas loin du campus en ce moment avec le nombre de bénévoles qu'on a, avec le temps et la prise d'expansion du projet on pourra aviser. On veut aussi faire des demandes d'antécédents judiciaires pour nos bénévoles. Est-ce que c'est possible pour vous de nous envoyer vos horaires de 5@8 un peu à l'avance?

Kolia : Je vais te diriger vers la page du comité promo, ça va être plus simple.

14. Fermeture de la réunion

L'assemblée est levée à 12h57.

